

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 novembre 2018

L'INRS et l'Assurance Maladie - Risques professionnels partenaires des Olympiades des Métiers **La santé et la sécurité au cœur des métiers**

A l'occasion des Olympiades des Métiers, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018 à Caen, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), l'Assurance Maladie - Risques professionnels et WorldSkills France s'engagent pour sensibiliser les jeunes à la santé et à la sécurité au travail.

En France, les moins de 30 ans ont 2 fois plus d'accidents du travail que les autres classes d'âge. Une étude épidémiologique réalisée par l'INRS montre également que les jeunes de moins de 25 ans formés en santé et sécurité au travail pendant leur scolarité ont 2 fois moins d'accidents du travail que les autres. Sensibiliser les jeunes et intégrer dès leur formation un enseignement en santé au travail est donc un véritable enjeu de santé publique.

L'INRS et l'Assurance Maladie - Risques professionnels, partenaires des Finales Nationales des Olympiades des Métiers, sensibiliseront les jeunes issus d'une dizaine d'activités particulièrement concernées par les risques professionnels. Cet objectif se traduira par :

- l'intégration de critères de santé et sécurité dans les évaluations des épreuves des 10 métiers choisis : service en salle, automobile, maçonnerie, plomberie et chauffage, menuiserie, imprimerie, soudage, chaudronnerie, coiffure et aide à la personne.
- des présentations et animations pédagogiques sur la prévention des risques professionnels (quizz, présence de Napo, « mascotte » de la prévention, et Tutoprév', outil d'identification des risques dans plusieurs secteurs d'activités). Des experts de la Caisse régionale d'Assurance retraite et de santé au travail (Carsat Normandie) et de l'INRS accueilleront sur le stand, à cette occasion, l'ensemble des jeunes visiteurs et leurs enseignants pour répondre à leurs questions.

Au-delà de cette manifestation, l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques professionnels, en coopération avec l'Education nationale, agissent pour que la culture de prévention des risques professionnels soit intégrée dans les programmes d'enseignement.

[Renseignements, programme prévisionnel et inscriptions](#)

A vous de filmer !

L'INRS lance pour la 7^e année consécutive le concours vidéo « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis. La date limite de dépôt des projets est fixée au 5 avril 2019 et la remise des prix aura lieu le 24 mai 2019, dans les locaux de l'INRS.

Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.esst-inrs.fr/concoursvideo2019>



A propos de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Plus d'infos sur : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD – Tél. : 01 40 44 14 40 –
courriel : marieeva.planchard@inrs.fr

À propos de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

Acteur clé de la santé au travail, à l'écoute des employeurs et des salariés, l'Assurance Maladie - Risques professionnels a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents du travail et maladies professionnelles. Egalement connue sous le nom de branche accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP), elle agit au service de 18,4 millions de salariés dans 2,2 millions d'entreprises. Avec son réseau de caisses implantées sur tout le territoire (CPAM, Carsat, Cramif et CGSS), elle exerce trois missions interdépendantes : elle indemnise et accompagne toutes les victimes de maladies et d'accidents liés au travail, fixe les taux de cotisations des entreprises et œuvre sur le terrain pour prévenir les risques professionnels. Elle dispose pour cela de leviers d'incitations financières qu'elle peut actionner au bénéfice de la prévention des risques professionnels. La branche AT/MP prend également à son compte les actions de prévention des travailleurs indépendants et gère le compte professionnel de prévention. L'Assurance Maladie – Risques professionnels s'appuie sur l'expertise de deux acteurs qu'elle finance :

- l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) qui développe les connaissances scientifiques et techniques sur les risques liés au travail et les outils de prévention.
- Eurogip qui identifie les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en Europe et à l'international et représente la branche pour l'élaboration des normes européennes et internationales.

Plus d'infos sur www.ameli.fr/entreprise

À propos de WorldSkills France

En France, l'événement national est préparé, relayé et coordonné par WorldSkills France et soutenu par de nombreux partenaires : pouvoirs publics nationaux, régionaux, partenaires sociaux, entreprises, établissements et organismes de formation. WorldSkills France coordonne les processus de sélection régionaux puis nationaux qui aboutissent à la constitution de l'Équipe de France des Métiers qui défend les couleurs de la France lors des compétitions internationales WorldSkills et EuroSkills. Par sa forte implication dans le réseau international de WorldSkills, WorldSkills France contribue activement à valoriser le niveau de compétences et à renforcer l'image de marque des métiers et de la formation professionnelle qualifiante.

Pour plus d'informations : www.worldskills-france.org

Contact Presse AGENCE COM'OVER :
Jean-Baptiste BOHUON – Tél : 06 67 32 05 34
Julia TORRES – Tél : 06 89 53 89 72
Worldskills@com-over.com